

CHELSEA EXPRESS

ÉTÉ 2021

Vers une politique de l'arbre à Chelsea

Un premier plan
d'adaptation
aux changements
climatiques

Nouvel échéancier
pour la révision
du plan d'urbanisme





Mot de la mairesse

Après trois mandats, je quitterai mon poste de mairesse de Chelsea. Au cours des 12 dernières années, j'ai eu le privilège de travailler avec les conseillères et conseillers, le personnel municipal et les résidents pour réaliser de nombreux projets culturels, sociaux, environnementaux et économiques qui profitent à notre communauté. Parmi les projets majeurs, mentionnons la mise en place des infrastructures d'eaux usées et d'eau potable, la construction du Centre Meredith, le développement de Transcollines, la création du Centre des arts La Fab, l'avancement de la résidence pour personnes âgées à Farm Point, la reconstruction du barrage de Hollow Glen, le projet Rails to Trails (maintenant Voie Verte Chelsea) et la création de la Maison des Collines pour les soins palliatifs. Je suis heureuse de constater que les nombreuses politiques et plans d'action que nous avons élaborés, notamment pour le transport actif, la famille et les aînés, le développement durable, le changement climatique, les parcs et les espaces verts, les rues principales, continuent de guider nos décisions.

Les élections municipales auront lieu en novembre 2021, et je vous invite à lire les pages 8 et 9 pour connaître le processus et les échéances. Le conseil municipal est le niveau de gouvernement le plus proche des besoins locaux et des préoccupations des résidents. J'invite celles et ceux qui le désirent à se porter candidats au poste de maire ou de conseiller lors des prochaines élections afin de vous impliquer dans votre communauté et de faire la différence!

Cela dit, il reste encore plusieurs mois à notre mandat et le conseil poursuit son travail sur de nombreux dossiers. Malheureusement, l'échéancier de la révision du Plan directeur a dû être révisé, en grande partie en raison de la pandémie. Vous trouverez plus de détails en page 10 de ce numéro. Les délibérations du conseil se poursuivent concernant le règlement sur les quais et l'accès à la rivière Gatineau, et ce, en fonction des résultats des consultations publiques que nous avons tenues. La conversion de l'ancien corridor ferroviaire est maintenant presque terminée. Je vous invite à consulter le site Web municipal pour le détail des travaux qui restent à faire.

En terminant, ce fut un honneur et un privilège de servir les résidents de Chelsea. Je remercie les nombreuses personnes et les nombreux groupes qui ont offert leur temps, leur énergie et leur expertise. Votre collaboration fait de notre communauté un endroit merveilleux où vivre, travailler et se divertir !

Au plaisir,



Caryl Green
Caryl Green
Mairesse
c.green@chelsea.ca
819 827-6217





Actualités

Réouverture de l'hôtel de ville

Depuis le 12 juillet dernier, les bureaux de l'hôtel de ville sont de nouveau ouverts au public! Encore cette année, l'accès se fait par la porte principale située du côté du chemin d'Old Chelsea et les résidents sont invités à suivre les consignes d'hygiène et de distanciation physique en vigueur.

La réouverture se fait selon l'horaire habituel soit de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Les citoyens désirant rencontrer un employé doivent obligatoirement prendre un rendez-vous avant de se déplacer. De plus, un seul citoyen à la fois est autorisé lors des rendez-vous. Cela s'applique pour tous les services, y compris pour les demandes de permis.

La Municipalité invite fortement les résidents à continuer de privilégier les échanges, les paiements et la transmission de documents par voie électronique ou par téléphone, lorsque possible.

chelsea.ca/covid-19

Nouvelle signalisation au coin du chemin d'Old Chelsea et de la route 105

Deux panneaux d'arrêt obligatoire supplémentaires seront installés aux intersections du chemin d'Old Chelsea et de la route 105 le 29 juillet prochain. Dès que ce changement sera en vigueur, les automobilistes devront faire un arrêt complet dans toutes les directions.

La mise en place de deux traverses prioritaires pour le transport actif est également prévue. Recommandée par le comité des travaux publics et des infrastructures, cette décision a été prise pour améliorer la sécurité des utilisateurs en transport actif et des automobilistes.

Afin que les utilisateurs de la route soient avisés de ce changement, un avis de signalisation a été installé 30 jours avant la mise en vigueur des nouveaux arrêts.

Chemin de la Rivière : début de la première phase vers la mi-août

L'octroi du contrat pour les travaux de réfection sur le chemin de la Rivière devrait se faire lors de la séance du conseil du 6 août prochain.

L'équipe municipale prévoit que les travaux débuteront vers la mi-août pour une durée d'environ deux mois. Pendant cette première phase, des travaux de réfection partielle auront lieu sur un tronçon d'environ 2 km non continu entre la route 105 et le chemin de la Rivière. Seule la circulation locale sera autorisée.

Rappelons que la majorité des travaux seront réalisés lors de la phase deux prévue en 2022. En raison de la présence de nombreux milieux humides et de la rivière, des délais pour l'obtention des certificats d'autorisation nécessaires doivent être pris en compte dans l'échéancier.

chelsea.ca/info-travaux

Hébergement courte durée : le projet de loi 67 adopté

Le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 67 concernant les nouvelles normes sur la location d'une résidence principale comme établissement d'hébergement de courte durée. Dès le 25 mars 2023, il sera désormais possible de louer sa résidence principale sur des sites comme AirBnb pour un maximum de 31 jours consécutifs, et ce, sans qu'un règlement municipal puisse en interdire l'exploitation. Les municipalités pourront toutefois, sous réserve d'un processus référendaire adapté, interdire ou limiter l'offre d'hébergement touristique dans une résidence principale dans certaines zones de leur territoire.

La Municipalité est consciente que ce changement risque de ne pas plaire à tous. Nous tenons à vous rassurer que le conseil a décidé de prendre

une approche plus restrictive afin de maintenir la quiétude des quartiers.

Pour mieux comprendre la loi et ses effets sur la municipalité, vous êtes invités à une assemblée publique d'information en ligne le 10 août 2021 à 18 h 30. En prévision de cette assemblée et afin que vous puissiez préparer vos questions, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle loi en visitant notre site Web.

chelsea.ca/hebergement

La campagne de vaccination se poursuit!



Si vous n'avez pas encore reçu votre première ou deuxième dose de vaccin, il est encore temps! Vous pouvez prendre rendez-vous ou vous présenter à l'une des cliniques sans rendez-vous de la région. La campagne de vaccination a pour objectif principal de réduire les hospitalisations et les décès liés à la COVID-19 en plus de permettre la reprise d'une vie normale. Aidez-nous à y arriver!

cisss-outaouais.gouv.qc.ca/covid-19/vaccination



Vers une politique de l'arbre à Chelsea

Le Service de l'urbanisme et du développement durable travaille présentement sur une politique de l'arbre pour le mettre en valeur dans notre communauté en assurant sa protection, sa plantation, son entretien, et ce, tant par les résidents que par la Municipalité. Elle visera à protéger notre vaste couvert forestier en mettant en place des actions concrètes sur les terrains publics et privés. La politique prévoira également des mesures pour protéger les arbres remarquables et ainsi conserver notre patrimoine arboricole. Un premier pas a été fait dans ce sens avec la Mission arbres remarquables qui visait, en juin, à identifier ce type d'arbres sur le territoire.

Afin de rédiger la politique, une consultation publique s'est tenue en juillet. Merci à tous ceux qui ont pris le temps d'y participer! Restez à l'affût, la politique devrait être adoptée prochainement.

Un premier plan d'adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques auront des effets considérables sur le territoire de Chelsea dans les prochaines années. Pour cette raison, la Municipalité a adopté son premier Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) visant à se préparer aux éventuels impacts sur les services municipaux.

Les mesures proposées permettront de réduire les dommages des changements climatiques avant qu'ils ne surviennent et de s'adapter aux événements climatiques extrêmes. Le PACC comporte des mesures propres à chaque département, ce qui permettra à chacun d'eux de les intégrer dans leur planification et leur processus de décision. Au total,

39 mesures d'adaptation ont été déterminées sur une période de cinq ans, selon le risque climatique. La Municipalité souhaite ainsi réduire les risques liés à des problématiques précises dont, entre autres, la vulnérabilité des fossés et des ponceaux face aux inondations et aux épisodes de pluies torrentielles de plus en plus fréquentes.

La réalisation de ce plan avait été identifiée comme l'une des actions à réaliser dans le Plan d'action en développement durable 2018-2021 de Chelsea. C'est également grâce à l'adhésion au programme Municipalités pour l'innovation climatique (PMIC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qu'il a pu être réalisé.

chelsea.ca/plans

Éliminons l'herbe à poux!

La 15^e campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux a été lancée. Elle invite la population québécoise à éviter la prolifération de cette mauvaise herbe qui cause chaque année de nombreux désagréments chez les personnes y étant allergiques.

Contrairement à l'herbe à puce, l'herbe à poux n'est pas dangereuse au toucher. Elle peut être arrachée ou tondue dès sa pousse. Il est d'ailleurs recommandé de le faire avant sa fleuraison puisque le pollen peut se disperser jusqu'à 1 km. Les périodes suggérées pour la tonte sont à la mi-juillet et à la mi-août.

Pour en disposer, rassemblez-les dans un sac en papier et déposez-les lors de la cueillette de plantes envahissantes et dangereuses organisée par la Municipalité le 4 août prochain. Une équipe sera disponible pour les récolter au garage municipal entre 15 h et 19 h.



chelsea.ca/plantes

Conseil municipal



Élections municipales

Chelsea 2021



Aux urnes le 7 novembre!

Le 7 novembre prochain, vous serez invités à voter pour une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et conseillers. Vous devrez également voter pour élire une préfète ou un préfet pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais, puisque l'élection se fera par suffrage universel pour la première fois.

L'organisation et la tenue des élections municipales relèvent du président d'élection de chaque municipalité. Pour Chelsea, le président est M. John-David McFaul, directeur-général et secrétaire-trésorier.

Au fil des semaines, de l'information importante vous sera partagée en vue des élections de novembre. Nous vous invitons donc à consulter fréquemment nos différentes plateformes pour être informés.

chelsea.ca/elections

Avez-vous fait votre changement d'adresse?

Les élections arrivent vite et Élections Québec vous invite à vous y préparer en vérifiant votre inscription à la liste électorale.

Le changement d'adresse peut être fait en ligne via le Service québécois de changement d'adresse ou par téléphone au 1 888 ÉLECTION.

Après le 1^{er} septembre, les électrices et électeurs devant changer leur adresse ou s'inscrire sur la liste électorale devront le faire en se déplaçant à l'hôtel de ville.

Je me présente!

Si vous êtes engagés dans la communauté et souhaitez mettre à profit votre expérience, la politique municipale est une bonne façon de le faire! Les mises en candidature pour les prochaines élections seront acceptées du 17 septembre au 1^{er} octobre.



Pour ce faire, vous devez respecter certaines conditions et remettre votre dossier complété à M. John-David McFaul en vous présentant à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture. Aucune candidature ne sera acceptée avant et après ces dates. Pour connaître les conditions et les détails, visitez le chelsea.ca/elections.

Le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation met d'ailleurs à votre disposition sur leur site Web une panoplie de renseignements utiles, dont un guide du candidat qui vous permettra d'en connaître plus, notamment sur le rôle d'un élu.

jemepresente.gouv.qc.ca

Impliquez-vous! Plusieurs postes disponibles

La Municipalité est en période de recrutement pour combler différents postes rémunérés du personnel électoral. Toute personne âgée de plus de 16 ans peut postuler.

Les postes à combler sont :

- Agents chargés de l'information et de l'ordre (accueil des électeurs)
- Secrétaires des bureaux de vote
- Scrutateurs
- Vérificateurs
- Réviseurs

Renseignez-vous sur la liste des postes disponibles et les conditions!

chelsea.ca/elections

Urbanisme



Nouvel échéancier pour la révision du plan d'urbanisme

L'échéancier de réalisation pour la révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme a dû être revu en raison de différents facteurs, dont l'impact de la COVID-19 et la tenue des élections municipales cet automne.

L'échéancier initial prévoyait une adoption par le conseil d'ici la fin de l'été. Cependant, la Municipalité souhaite tenir des consultations publiques complètes et accorder aux résidents de Chelsea un délai raisonnable pour soumettre des commentaires, et ce, de façon à ne pas précipiter les procédures d'approbation.

Ces règlements encadreront l'évolution de la municipalité au cours des prochaines années et ils méritent le temps et les efforts nécessaires pour

produire des documents de qualité à la hauteur des attentes du conseil et des résidents. Selon l'échéancier révisé, les projets de règlements devraient être adoptés au début octobre. Les consultations publiques, prévues 15 jours plus tard, devront être reportées après la période électorale, c'est-à-dire en décembre. Par la suite, la procédure d'approbation des règlements suivra son cours selon les procédures établies par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Nous prévoyons que les divers règlements révisés entreront en vigueur entre février et mai 2022.

PREMIÈRES ÉTAPES COMPLÉTÉES

Les deux premières étapes soient l'exercice de vision et la révision du plan d'urbanisme ont été complétées. L'équipe travaille présentement sur la refonte des règlements d'urbanisme, qui représente l'étape trois du processus. Une fois cette étape terminée, il restera l'adoption des règlements par la MRC et leur mise en vigueur.

chelsea.ca/plan

Travaux publics



L'économie de l'eau potable, la responsabilité de tous!



Réflexion sur la collecte de RDD

La Municipalité est présentement en discussion et en réflexion afin d'améliorer la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD). Initialement lancée en projet pilote en 2019, la collecte porte à porte avait été un vif succès. Elle remplaçait celle organisée annuellement au garage municipal.

Cependant, la Municipalité a observé une hausse significative des RDD mis à la rue depuis le printemps dernier. En raison de la popularité de cette collecte et des normes environnementales sévères qui doivent être respectées, des changements devront être apportés avec l'entrepreneur responsable afin de diminuer les délais et éviter les retards.

La Municipalité tient donc à vous rassurer que l'équipe travaille sur une solution pour la prochaine collecte prévue en septembre.



NOUVEAU

FAITES LA DEMANDE DE CERTAINS PERMIS EN LIGNE

Plusieurs permis sont disponibles de cette façon!
Le paiement par carte de crédit est également possible.



En période estivale, il est important pour les usagers du réseau d'aqueduc de respecter la réglementation sur l'utilisation de l'eau potable. Les grandes chaleurs ainsi que l'augmentation de la consommation durant cette période sont de bonnes raisons de faire un usage responsable de cette importante ressource!

- **Le lundi**: l'arrosage, le remplissage d'une piscine ou d'un spa et le lavage d'un véhicule ou d'un bâtiment sont interdits en tout temps.
- **Les mardis, jeudis et samedis**: l'arrosage de façon mécanique est permis entre 3 h et 5 h pour les immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre pair, lorsqu'il ne pleut pas.
- **Les mercredis, vendredis et dimanches**: l'arrosage de façon mécanique est permis entre 3 h et 5 h pour les immeubles dont l'adresse se termine par un chiffre impair, lorsqu'il ne pleut pas.



chelsea.ca/permis





Communi- cation

Retour du concours de photos!

La Municipalité lance son concours de photos annuel pour votre calendrier municipal gratuit. La thématique de cette année: notre patrimoine.

Envoyez-nous des photos représentant, à vos yeux, le patrimoine de Chelsea. Ce peut être à la fois des photos de paysage, d'histoire, d'arbres historiques, du lègue laissé par diverses générations, etc. N'hésitez pas à fouiller dans vos archives!

Les photos choisies seront publiées dans le calendrier municipal 2021 distribué à tous les résidents. Pour être acceptées, elles doivent respecter les conditions ci-dessous :

- Votre photo doit être en format horizontal (paysage);
- Vos fichiers doivent être au minimum 300 DPI (soit 2 396 x 3 198 pixels), avoir un poids minimum de 4 MO et être en format JPEG ou PNG;
- Vous devez préciser les crédits photo;

- Vous devez retourner le formulaire d'autorisation dûment rempli;
- Vous devez respecter le thème.

Faites-nous parvenir vos clichés au communications@chelsea.ca d'ici le 31 août 2021.

chelsea.ca/concours

Êtes-vous abonnés à nos plateformes?

Afin de ne rien manquer de l'actualité municipale, abonnez-vous à nos plateformes! Vous pouvez :

- suivre la Municipalité sur Facebook au @ChelseaQuebecCanada
- consulter fréquemment notre site Web au chelsea.ca
- vous inscrire à notre infolettre via la page d'accueil de notre site Web;
- vous créer un compte sur la plateforme Voilà!;
- porter une attention particulière à ce que vous recevez par la poste pour éviter de disposer trop rapidement de l'information importante transmise par la Municipalité.

Sécurité incendie



Nouvelles enseignes pour sensibiliser à l'indice de risque!



Des enseignes ont récemment été installées à certains endroits sur le territoire afin de sensibiliser à l'indice de risque de la SOPFEU. Vous pouvez les observer devant le terrain de baseball au centre-village, à la caserne 2 (secteur Farm Point) et à l'entrée du secteur Hollow Glen sur le chemin de la Montagne.

Vous pouvez également consulter l'indice de risque en tout temps sur la page d'accueil du site Web municipal. Nous vous invitons à vous y référer avant de faire un feu à ciel ouvert.

Toutefois, veuillez noter que si une mesure préventive telle qu'une suspension de permis de brûlage ou une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est émise par la Municipalité, celle-ci est prioritaire à l'indicateur de danger de la SOPFEU.

Adapter votre comportement

Voici comment adapter votre comportement en fonction de chaque niveau, et de la réglementation municipale.

BAS Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée. C'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.

MODÉRÉ Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien. Faites uniquement des feux de petites dimensions (1m X 1m maximum).

ÉLEVÉ Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre. N'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h.

TRÈS ÉLEVÉ Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres. Faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaires.

EXTRÊME Risque d'incendie de cimes de forte intensité qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable. Il y a donc une interdiction totale de tous les types de feux, incluant les feux de foyer avec pare-étincelles et les feux d'artifice.

chelsea.ca/brulage



RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants du rapport financier 2020

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020. Le rapport a été audité par M. Pierre-Charles LaHaye associé responsable de Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. et ces derniers sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 2 830 863 \$ portant ainsi l'excédent accumulé non affecté à 2 409 535 \$ et l'excédent accumulé affecté à 1 780 373 \$ au 31 décembre 2020. Pour 2021, le conseil affectera un montant de 707 718 \$ de ces excédents au remboursement de la dette afin de respecter notre nouvelle politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés et un autre 450 000 \$ au paiement comptant d'investissements prévu au plan triennal d'immobilisations.

CET EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENTS EST DÛ :

- À des revenus plus élevés que prévu, qui proviennent majoritairement :
 - des revenus de mutation supplémentaires de 1 335 373 \$;
 - des revenus de taxes supplémentaires de 386 961 \$;
 - des revenus moindre en compensation tenant lieu de taxes de 97 998 \$;
 - des revenus de transferts supplémentaires de MDDEP et Recyc-Québec de 38 128 \$;
 - des revenus de transferts supplémentaires pour la COVID-19 de 615 847 \$ (457 250 \$ reporté à 2021 pour éviter une augmentation des taxes foncières);
 - des revenus d'intérêts et pénalités moindre de 144 239 \$. (Congé d'intérêts et pénalités en période de COVID-19).
- À des dépenses moins élevées que prévu, qui proviennent majoritairement :
 - des salaires et avantages sociaux supplémentaires de 100 570 \$. (Nouvelle convention des cadres)
 - des dépenses de produits d'abrasif moindre de 34 270 \$;
 - des dépenses de carburant moindre de 51 161 \$;
 - des dépenses d'électricité moindre de 69 760 \$;
 - des dépenses de financement moindre de 40 497 \$;
 - des remboursements de dettes à long terme moindre de 158 945 \$ (Dépense moindre que prévue en raison d'une subvention pour le remboursement de la dette par le gouvernement du Québec)
- À des dépenses de 450 044 \$ non réalisées et reportées à 2021

Plusieurs dépenses n'ont pu être réalisées en 2020 en raison de la COVID-19. Elles ont donc été reportées à 2021 afin d'éviter une double taxation aux citoyens. Les dépenses non-réalisées concernent surtout les formations et les déplacements ainsi que les activités en loisirs et cultures.

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

- Revenus de fonctionnement : 21 496 988 \$
- Charge de fonctionnement : 19 831 596 \$
 - incluant la quote-part de la MRC : 3 625 365 \$
 - incluant les frais de financement : 1 143 182 \$
 - incluant les salaires et avantages sociaux : 5 657 882 \$
 - incluant l'amortissement : 3 333 722 \$
- Conciliation à des fins fiscales : 1 165 471 \$
 - incluant le remboursement de la dette : 2 503 283 \$
 - incluant l'amortissement : -3 333 722 \$

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2020 :

Malgré la COVID-19, la Municipalité a investi dans plusieurs projets au cours de l'exercice financier 2020. Le coût total des dépenses d'investissements de l'exercice a été de 8 550 837 \$. Ce montant inclut les différentes subventions obtenues par la Municipalité afin d'alléger la charge fiscale des résidents et ainsi diminuer les dépenses totales.

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS SONT :

- Achat d'équipements informatiques, imprimante et logiciel réseau d'aqueduc : 47 923 \$
- Réaménagement de la rampe d'accès et du stationnement au centre communautaire de Farm Point : 110 758 \$
- Finalisation duprojet de réfection et d'aménagement de la piste cyclable sur le chemin de la Mine : 736 563 \$
- Réfection partielle de la route 105, entre les

chemins Scott et Meredith : 359 957 \$ (subvention de 249 891 \$ de TECQ 2019-2023)

- Réfection du chemin du Lac-Meech (subvention TECQ 2019-2023 confirmée au montant de 750 500 \$) : 380 813 \$
- Réfection du chemin de la Rivière (subvention TECQ 2019-2023 confirmée au montant de 750 500 \$) : 150 476 \$
- Travaux de drainage et de stabilisation sur la Voie Verte Chelsea: 614 000 \$
- Travaux d'aménagement sur la Voie Verte Chelsea: 1 021 365 \$ (subvention Véloce III -transport actif- confirmée au montant de 1 508 267 \$)
- Travaux de stabilisation de talus de deux affluents du ruisseau Chelsea : 3 551 825 \$ (subvention de 2 734 277 \$ du ministère de la Sécurité publique)
- Travaux de drainage sur divers chemins : 175 123 \$
- Achat de divers véhicules, machineries et équipements : 238 928 \$
- Système d'irrigation pour le terrain de soccer #4 : 138 983 \$
- Système d'éclairage au terrain de baseball : 260 342 \$ (subvention de 100 000 \$ de la Jays Care Foundation et de 16 500 \$ de la Caisse populaire Desjardins et Baseball Chelsea)
- Achat des terrains d'Hydro-Québec : 49 124 \$

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2020 nous démontre que la Municipalité est en bonne situation financière. Je tiens, encore une fois, à remercier le conseil municipal, l'administration et les employés ainsi que les résidents pour leur travail et leur contribution dans tous les projets. Ce merci est encore plus important en cette année difficile qui a été marquée par la COVID-19. Notre municipalité a continué d'opérer normalement pendant cette période et a même dépassé les attentes prévues. La majorité des projets ont été malgré tout réalisés et les services aux citoyens ont été maintenus.

Bravo à toute l'équipe!

Voie Verte Chelsea

Priorité aux automobilistes sur le sentier

La priorité de passage aux intersections des chemins et de la Voie Verte Chelsea a dû être revue. Désormais, la priorité est accordée aux automobilistes circulant sur les chemins transversaux. Vous remarquerez donc sur le sentier l'ajout de panneaux cédez le passage aux croisements de la majorité des chemins, à l'exception des chemins de la Rivière, St-Clément et de la route 105. Pour ces derniers, des arrêts obligatoires sont maintenant en vigueur.

Des panneaux ont également été ajoutés en bordure des chemins afin d'avertir les automobilistes du croisement prochain avec le sentier et par le fait même, de la présence possible de piétons et de cyclistes. Cela permettra donc à tous d'être avertis et ainsi d'améliorer la sécurité.

Le comité du sentier communautaire avait d'abord recommandé de prioriser le passage aux utilisateurs du sentier. Cependant, à la suite de discussions avec le ministère des Transports du Québec, la Municipalité a dû modifier la priorité afin de respecter le Code de la route.

Informez-vous sur les travaux à venir et en cours!

Visitez régulièrement la page dédiée à la Voie Verte Chelsea sur notre site Web pour connaître l'avancement des travaux ainsi que la liste des travaux en cours et à venir.

Le sentier est toujours en construction. Plusieurs travaux d'amélioration sont prévus cet été dont l'ajout de glissières de sécurité, le remplacement de certains ponceaux, etc.

chelsea.ca/voie-verte

Loisirs

BESOIN D'AIDE POUR VOS TRAVAUX LÉGERS?

Jusqu'au 13 août, les jeunes de la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif jeunesse (CIEC) sont disponibles pour vous aider avec vos travaux légers!

Que ce soit pour de la peinture, du paysagement ou autre, notre équipe de jeunes âgés de 12 à 17 ans prend des contrats. En les embauchant, vous leur permettez d'acquérir de l'expérience de travail en plus de les initier au monde de l'entrepreneuriat!

Intéressés? Contactez-les au 819 360-0630 ou par courriel au ciec@chelsea.ca.

chelsea.ca/ciec

QU'EST-CE QUE LA CIEC?

Ce programme est une occasion pour les jeunes de 12 à 17 ans d'acquérir de l'expérience de travail en créant leur propre entreprise le temps d'un été, et ce, dans un cadre structuré. Il vise à réduire le décrochage scolaire et à favoriser l'entraide ainsi que l'implication communautaire.

Le projet de la CIEC existe depuis 2003 à Chelsea et est rendu possible grâce au Fonds étudiant II qui, à titre de partenaire financier majeur, assure notamment le salaire et la formation des coordonnateurs. Le programme d'Emploi été Canada ainsi que le Conseil québécois de la coopération de la mutualité sont également des partenaires majeurs de la CIEC.



J'adore lire



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Club de lecture d'été TD

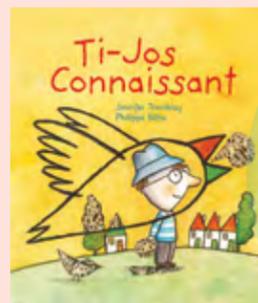
Le Club de lecture d'été TD est de retour à la Bibliothèque de Chelsea! Inscrivez vos enfants aux heures du conte et aux différentes activités offertes gratuitement par la Bibliothèque!

Pour les inscriptions, visitez le site Web de la Bibliothèque sous l'onglet Activités, événements et expositions.

En raison de la COVID-19, les places sont limitées et les inscriptions sont requises pour chaque activité!

chelsea.ca/bibliothèque

SUGGESTION DE LECTURE



Pascale,
responsable du
Club de lecture
d'été TD de
Chelsea

Ti-Jos Connaissant, texte de Jennifer Tremblay, illustrations de Philippe Béha, 2017.

L'histoire de Ti-Jos Connaissant qui sait tout, mais qu'un jour ne peut pas répondre à une question de ses voisins, vous plongera dans un monde de couleurs, de connaissance et de curiosité intellectuelle. Avec les illustrations captivantes et une histoire qui fait sourire, *Ti-Jos Connaissant* est ma suggestion pour une lecture avec les enfants!

NOUVEAU! BIBLIO-JEUX

Biblio- Jeux

Biblio-Jeux est un programme de stimulation du langage pour les enfants âgés entre 6 mois et 6 ans et leurs parents.

Biblio-Jeux offre aux parents de l'information sur l'acquisition du langage et de la littératie, sur des stratégies de stimulation du langage à appliquer durant le jeu et des suggestions d'activités. Vous avez accès à des jeux de société et des fiches d'instructions spécialement conçues par des orthophonistes ainsi que par les directives du personnel qualifié en bibliothèque. Les fiches sont en français seulement.

Événements



27

JUILLET • 19 h
MARDIS EN MUSIQUE
JACOB RIVER MILNES
Parc Farm Point

Assistez au dernier spectacle de la saison! Le multi-instrumentaliste Jacob River Milnes vous propose des compositions originales au son folk/rock. En raison des mesures de santé publique en vigueur, les réservations sont obligatoires.

Détails au chelsea.ca/mardis-musique



3

AOÛT • 19 h
SÉANCE DU CONSEIL
En ligne

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Elles ont lieu chaque premier mardi du mois, sauf exception.

Détails au chelsea.ca/seances-conseil

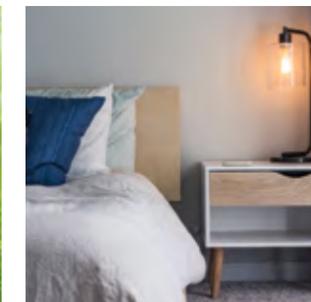


4

AOÛT • 15 h à 19 h
COLLECTE DE PLANTES ENVAHISSANTES ET DANGEREUSES
Garage municipal - 119, chemin Scott

Arrachez les plantes envahissantes et dangereuses de votre terrain et profitez de la collecte pour en disposer de façon sécuritaire. Pour la santé de tous, les normes mises en place doivent être respectées.

Détails au chelsea.ca/plantes



10

AOÛT • 18 h 30
ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION HÉBERGEMENT COURTE DURÉE
En ligne

Le gouvernement du Québec a récemment adopté la nouvelle loi concernant l'hébergement courte durée et vous êtes invités à venir en apprendre plus sur le sujet.

Détails au chelsea.ca/hebergement

Info-travaux



Prévoyez-vos déplacements!
chelsea.ca/info-travaux



Conseiller district 1

Simon Joubarne
819 607-1515
s.joubarne@chelsea.ca

Conseiller district 2

Pierre Guénard
819 790-3662
p.guenard@chelsea.ca

Conseiller district 3

Greg McGuire
819 210-3955
g.mcguire@chelsea.ca

Conseillère district 4

Kay Kerman
819 827-4708
k.kerman@chelsea.ca

Conseiller district 5

Jean-Paul Leduc
819 827-2782
jp.leduc@chelsea.ca

Conseillère district 6

Kimberly Chan
873 354-6742
k.chan@chelsea.ca

VOS
CONSEILLERS

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811